Poster de présentation des MAE

Les élus de l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVBB) et les professionnels agricoles du Marais breton et de l'île de Noirmoutier ont souhaité que l'engagement des exploitants agricoles et des sauniers dans les Mesures Agri-Environnementales (MAE) soit valorisé auprès du grand public.

C'est pourquoi l'ADBVBB a réalisé, dans le cadre de l'animation Natura 2000, deux posters de vulgarisation des MAE prairies et de la MAE marais salants afin d'expliquer le lien entre agriculture et biodiversité.

Présentation des posters :

1 poster MAE prairies
1 poster MAE marais salants
Dimension des posters : format A0 avec 4 oeillets

Valeur d'un poster : 60 €
Année de réalisation : 2013

Les posters sont prêtés **gratuitement** sur simple demande selon les disponibilités.

Les agriculteurs du Marais breton producteurs de biodiversité

Le Marais breton, en zone Natura 2000, s'étend sur 35 000 ha, principalement en prairies naturelles où l'élevage extensif domine. Depuis 20 ans, les 350 éleveurs du territoire sont fortement engagés dans le dispositif des Mesures Agri-Environnementales (MAE) qui permet de soutenir financièrement les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans des pratiques respectueuses de l'environnement. **17 000 ha de prairies et 480 km de fossés sont en contrat MAE** contribuant ainsi à faire du Marais breton un patrimoine naturel d'exception.

Le Marais breton abrite de nombreuses espèces menacées au plan national (l'Anguille, la Loutre d'Europe...). C'est également le 1er site français de reproduction du Vanneau huppé, de la Barge à queue noire et du Hibou des marais.

Les agriculteurs : acteurs essentiels de la biodiversité.

Pâturage et entretien des fossés

Le pâturage de nos vaches permet à une biodiversité spécifique de s'exprimer. Le Vanneau huppé ou encore le Chevalier gambette ne nichent que dans des prairies pâturées.
Pour empêcher les vaches de sortir du pré, nous curons nos fossés.
Nous contribuons ainsi au bon fonctionnement écologique du marais.

Vanneau huppé

Maintien de l'eau sur les prairies

En conservant de l'eau sur nos prairies, nous favorisons l'accueil des oiseaux, des grenouilles et la présence de nombreuses plantes patrimoniales. Nous préservons le caractère humide des prairies, source de biodiversité.

Barge à queue noire

Renoncule à feuilles d'Ophioglosse

Non fertilisation

En ne fertilisant pas ou peu, nous augmentons le nombre de plantes dans nos prairies et favorisons des espèces rares et menacées.
Nous préservons également la qualité de l'eau.

Orchis à fleurs lâches

Fauche tardive

Nous fauchons tardivement pour laisser le temps aux poussins de nombreux oiseaux de s'envoler des prairies. Le Busard cendré et le Hibou des marais aiment nicher dans ces hautes herbes.

Hibou des marais

• Témoignage

Pascal Retureau, éleveur à Beauvoir-sur-Mer

J'ai toujours vécu dans le marais mais je n'ai pris conscience que progressivement, notamment en discutant avec des gens de l'extérieur, de la valeur du patrimoine historique et naturel du marais et du rôle important des agriculteurs pour la biodiversité.
On se doit de faire attention à ce patrimoine en maintenant le pâturage, en entretenant nos réseaux hydrauliques et en participant à la lutte contre les espèces invasives et à la gestion des niveaux d'eau.
Le marais n'est pas une terre facile et les MAE sont l'outil financier qui permet de préserver le marais et de vivre de son exploitation.

Crédit photo : ADBVBB, Gérald NIVET

Moi aussi j'ai choisi le Marais breton, 1er lieu de reproduction de mon espèce en France.

Nous contacter :
Association pour le développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf.
Impasse de la Gaudinière - 85630 BARBATRE - 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com - www.baie-bourgneuf.com

Les sauniers de l'île de Noirmoutier et du Marais breton producteurs de biodiversité

Le Marais breton et l'île de Noirmoutier, en zone Natura 2000, comptent 10 700 ha de marais alimentés en eau salée. D'une biodiversité rare, ces marais permettent depuis des siècles l'exploitation du sel. Soixante sauniers ont engagé volontairement **285 ha de marais salants dans le dispositif des Mesures Agri-Environnementales (MAE)** et sont ainsi soutenus financièrement pour la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité.

Le marais salé, avec ses lagunes et ses bossis, abrite une flore spécifique adaptée à la forte salinité et accueille des espèces menacées au plan national (l'Anguille, la Loutre…). Il joue également un rôle primordial pour la nidification et l'alimentation de nombreux oiseaux comme l'Avocette, l'Echasse ou encore le Chevalier gambette.

Les sauniers : acteurs essentiels de la biodiversité.

Entretien des fossés et des îlots de nidification

Nous entretenons les fossés qui alimentent nos marais en eau salée et favorisent le déplacement de l'Anguille et de la Loutre. Les Avocettes adorent nicher sur les chemins qui cloisonnent le marais. Nous leur aménageons parfois des îlots sur nos réserves d'eau pour qu'elles puissent nicher en sécurité.

Avocette élégante

Lutte contre les plantes invasives

Nous arrachons les pieds de Baccharis à la fin de l'été. Plante originaire d'Amérique du nord à propagation très rapide, elle ferme les paysages, banalise la flore du marais et forme des haies ou buissons coupe-vent défavorables à l'évaporation de l'eau des salines.

Baccharis

Débroussaillage sélectif des bossis

Nous conservons au maximum la végétation qui pousse sur notre marais salant : salicorne, obione… Les fourrés de Soude sont préservés pour accueillir la Gorge bleue à miroir.

Gorge bleue à miroir

Fauche tardive des bossis

En fauchant tardivement les bossis, nous laissons le temps à la flore de s'exprimer et aux poussins de nombreux oiseaux nicheurs de s'envoler. Nous conservons quelques fourrés de ronces très appréciés des passereaux.

Fourrés de Soude

Témoignage

Jean-Noël Pitaud, saunier à Noirmoutier en l'île

Notre sel est un produit brut et naturel récolté de manière traditionnelle à partir d'un patrimoine historique et culturel millénaire. C'est ce qui lui donne toute sa valeur.
Produire du sel est une activité économique qui fait vivre des familles mais c'est aussi une activité qui contribue à la préservation de notre patrimoine naturel. L'entretien des réserves d'eau, des circuits de chauffe et de nos salines favorise une biodiversité unique liée aux salinités extrêmes de nos marais.
Les MAE participent au maintien des bonnes pratiques paysannes et à la prise de conscience par les sauniers de leur environnement naturel d'exception.

Crédit photo : Jérôme, LPO, ADBVBB

Nous sommes 850 couples d'Avocettes à avoir choisi l'île de Noirmoutier et le Marais breton pour nicher

Nous contacter :
Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf
Impasse de la Gaudinière - 85630 BARBATRE - 02 51 39 55 62
contact@baie-bourgneuf.com - www.baie-bourgneuf.com

Nous contacter :

Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf
Impasse de la Gaudinière - 85630 BARBATRE - www.baie-bourgneuf.com

Mme POUVREAU Marie-Cécile
02 51 39 55 62 - contact@baie-bourgneuf.com